



Règlement Trophée Seniors

7 et 8 octobre 2026

Golf Bluegreen St-Quentin – 78190 - Trappes

Tél. : 01.30.50.86.40

[Golf Bluegreen Saint-Quentin-en-Yvelines - Bluegreen](mailto:ST.QUENTIN@BLUEGREEN.FR) / ST.QUENTIN@BLUEGREEN.FR

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours Rouge du golf Bluegreen de St-Quentin.

FORME DE JEU

Stroke-play brut score maximum par +4, 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

INDEX :

Une série Messieurs – Index maximum : 18

Une série Dames - Index maximum : 20

Au-dessus de ces index (18,1 pour les hommes et 20,1 pour les femmes), un Trophée Critérium est organisé en parallèle.

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2026 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- **Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve**
- Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors antérieurs
- Remplir les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au 24 septembre 2026 à 10h00 à l'accueil du golf par téléphone au 01.30.50.86.40 ou sur ISP.FR

La liste des joueurs retenus sera publiée au le 28 septembre 2026

Droits d'engagement :

Joueur extérieur : 90.00€ / Joueur membre Ugolf Bluegreen : 60.00€ / Abonné St-Quentin : 40.00€

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 96 incluant 24 dames minimum.

Les joueurs seront retenus de la manière suivante :

- Seront réservées, 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- Puis en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors.
- Puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- Puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-avant.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, il sera au besoin complété en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs

Journée de reconnaissance : Gratuite la veille du 1er tour, soit le 6 octobre 2026

HEURES DE DÉPARTS :

Premier tour : premier départ à 9 heures. Deuxième tour : premier départ à 9 heures dans l'ordre inverse des résultats. Vous trouverez la liste des départs sur votre espace licencié de la FFGOLF

MARQUES DE DÉPARTS :

Messieurs : Repère 3 Marques Jaunes – Par 72, SSS 68.4

Dames : Repère 5 Marques Rouges – Par 72, SSS 69.6

JEU LENT :

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO :

En cas d'égalité pour la 1re place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1, 2... NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous. (Classement RMS)

PRIX :

Les 3 premiers seniors messieurs du classement brut seront récompensés. Les 3 premières seniors dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX :

Le 8 octobre, à la fin de la compétition au restaurant du golf.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES :

- Maloubier Alexis

- Kermagoret Thibault
- Norris Alain

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).